

COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023
DÉLIBÉRATION N° 2023-51

CONSEILLERS EN EXERCICE : 10

Conseillers présents : 6

Conseillers absents : 4

Conseillers représentés : 4

Pour : 8

Contre :

Abstention : 2

L'an deux mille vingt-trois, le douze juin à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 05 juin 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme -BOISSET Philippe - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents : BOISSET André - BOISSET Vincent - LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : BOISSET André à MESTRE Françoise - BOISSET Vincent à SEGOND Eric - LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : MESTRE Françoise

Objet : CESSION COMMUNE / LEPEUDRY - MODIFICATION DU PLAN

Monsieur le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal la délibération 2022-65 du 29 septembre 2022 portant cession Commune / Mr et Mme LEPEUDRY. Une partie du plan annexée à la délibération a été omis. Il convient de le modifier selon le nouveau plan annexé à cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve l'exposé du Maire.

Valide le nouveau plan annexé à cette délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme

Le Maire

Cyrille DRUJON D'ASTROS



Pour le Maire et par délégation
Monsieur Eric SEGOND
1^{er} adjoint au Maire.